

MAIRIE DE CELLETES
04 MAI 2026
COURRIER REÇU



AFFICHAGE DE L'AVIS DE PUBLICATION DES PLANS DE DELIMITATION
MAIRIE DE : CELLETES

Concernant :

LA MISE EN CONSULTATION PUBLIQUE		
du projet de délimitation	de l'aire parcellaire actualisée	de l'appellation d'origine
CREMANT DE LOIRE		



Toute personne intéressée est informée que les plans cadastraux comportant le projet de délimitation de l'aire parcellaire actualisée de l'appellation d'origine susmentionnée, tel qu'approuvé par le comité national des appellations d'origine relatives aux vins et aux boissons alcoolisées, et des boissons spiritueuses de l'INAO en séance du 02/04/2026, ont été téléchargés en mairie le 05-05-2026 où ils peuvent être consultés aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux.

La consultation publique se déroule du : **18/05/2026 au 18/07/2026 inclus**

Pendant ce délai, et conformément à la Directive INAO-DIR-2025-02, les propriétaires et exploitants pourront formuler des réclamations auprès de l'INAO :

- via le site demarche-numerique.fr :
- <https://demarche-numerique.gouv.fr/commencer/projet-aoc-cremant-de-loire-avis-de-consultation-a>
- ou par courrier (recommandé avec accusé de réception le cas échéant) à l'adresse suivante : INAO – Site d'Angers – 16 rue du Clon, 49000 ANGERS
- ou par courriel à l'adresse suivante : inao-angers@inao.gouv.fr

Aucune réclamation ne sera prise en compte après le 18 juillet 2026, le cachet de la poste ou l'accusé de réception électronique faisant foi. Le dossier complet est consultable dans le délai prévu ci-dessus sur rendez-vous au site INAO d'ANGERS ainsi qu'au siège de l'organisme de défense et de gestion (Fédération Viticole de l'Anjou et de Saumur, 73 rue Plantagenêt 49000 Angers) aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux.

Fait à Cellettes
 le 05.05.2026

Le Maire : Joël Rutard
 (Signature et cachet de la mairie)



RECEPISSE DE PORTER-À-CONNAISSANCE DES PLANS DE CONSULTATION PUBLIQUE À RENVoyer DES RECEPTION À L'INAO
 (conformément à la Directive Inao-dir-2025-02)

par courrier : INAO Service Territoires et délimitation / BDDC - 697 Avenue Etienne Méhul CA Croix d'argent 34070 Montpellier – France

ou par mail : inao-bddc@inao.gouv.fr

COMMUNE	AOC	Type de procédure	Type de plan
CELLETES (41031)	CREMANT DE LOIRE ROSE DE LOIRE	Mise en consultation	Aire parcellaire

Je soussigné, Maire de la commune, certifie que les plans cadastraux comportant le projet de la délimitation de l'aire parcellaire de l'appellation d'origine susmentionnée, approuvée par le comité national des appellations d'origine relatives aux vins et aux boissons alcoolisées, et des boissons spiritueuses de l'INAO en séance du 02/04/2026, et mis en consultation publique entre le 18/05/2026 et le 18/07/2026 inclus, ont été téléchargés en mairie le 05.05.2026 où ils peuvent être consultés aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie. L'avis de publication des projets de plans de délimitation sera affiché en mairie durant toute la durée de la consultation publique.

Fait à Cellettes
 le 05.05.2026

Le Maire : Joël Rutard
 (Signature et cachet de la mairie)

